



AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par la soussignée, directrice générale de la Ville de Scotstown qu'une séance extraordinaire se tiendra le MARDI 17 MARS 2020 à 19 h.

Les délibérations ainsi que la période de questions lors de cette séance porteront uniquement sur les points suivants :

- 1. Ouverture, vérification du quorum**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Arrérages de taxes et transmission de la liste à la MRC du Haut-Saint-François pour la vente pour taxe**
- 4. Ressources humaines**
- 5. Période de questions**
- 6. Levée de la séance**

Donné à Scotstown, ce 4 mars 2020

Monique Polard

Monique Polard
Directrice générale